

Mémoire présenté dans le cadre du Forum sur la lutte contre l'intimidation

Association des grands brûlés F. L. A. M.

Novembre 2014

Association des grands brûlés F.L.A.M.

Centre médical Laennec

1750, avenue de Vitré, bureau 102

Québec (Québec) G1J 1Z6

info@grands-brules.ca

Tél. : 418-527-3403

Sans frais : 1-877-527-7004

Présentation de l'organisme

L'Association des grands brûlés F.L.A.M. a été fondée en 1984 et fait partie du Centre d'expertise des victimes de brûlures graves de l'est du Québec. Nous travaillons en partenariat avec le CHU de Québec – Hôpital de l'Enfant-Jésus et l'Institut universitaire de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPQ). Notre mission est de supporter le grand brûlé dans sa réinsertion sociale une fois l'épisode de soins aigus terminée et la phase de réadaptation commencée.

Notre clientèle est constituée non seulement de personnes atteintes de brûlures, mais aussi de leurs proches, car un accident par brûlures graves touche toute la famille et parfois tout un milieu de vie, quand on pense par exemple à un milieu de travail.

Nos services sont gratuits pour tous nos membres. Nous offrons de l'aide individuelle, des rencontres de groupes d'entraide, de l'accompagnement par des pairs, de l'écoute téléphonique, de la référence aux ressources les plus pertinentes et parfois du soutien matériel. Notre territoire couvre les régions administratives 01, 02, 03, 04, 05, 09, 10 11, 12 et 17.

Explication de notre intérêt pour le sujet

L'Association des grands brûlés F.L.A.M. est profondément interpellée par la lutte contre l'intimidation. En effet, nous offrons un programme spécifique à notre jeune clientèle afin de la soutenir dans son processus de réintégration scolaire, tant au primaire qu'au secondaire.

Nous sommes malheureusement confrontés à l'incompréhension des milieux envers la problématique des grands brûlés. Cette incompréhension se manifeste principalement de deux façons :

1. D'abord, les jeunes qui côtoient la personne atteinte de brûlures tendent à lui signifier sa « déficience » par des regards insistants, des moqueries, des humiliations de toutes sortes et parfois même par des atteintes à son intégrité physique telles que la bousculade et les agressions.
2. Ensuite, le personnel adulte enseignant et non enseignant ou faisant partie de la direction nous refuse tout simplement l'accès à leur milieu d'enseignement, nous empêchant ainsi de dispenser notre programme de socialisation scolaire.

Les conséquences de cette incompréhension peuvent être dramatiques. Elles peuvent aller jusqu'à mettre en échec le processus de guérison du jeune porteur de brûlures graves et ainsi compromettre sa réintégration sociale.

Nos pistes d'action

Depuis bientôt 20 ans, notre association dispense, à la demande du jeune grand brûlé (supporté par ses parents), son programme de socialisation scolaire dans les établissements qui l'acceptent, ceci de façon gratuite. Vous constaterez que nous nous présentons dans le milieu du jeune une fois que celui-ci a déjà subi l'accident. Nous ne travaillons pas à la prévention des accidents par brûlures, car ce n'est ni notre rôle, ni notre mission. En revanche, nous travaillons à prévenir les comportements susceptibles de détruire la fragile reconstruction de l'être après un tel accident. C'est là que notre programme se situe et c'est ainsi qu'il est au cœur de la lutte contre l'intimidation. Ce programme a été élaboré par une équipe d'experts auprès des jeunes grands brûlés et il a été bonifié au cours des années par l'enrichissement de notre expérience auprès d'eux.

Nous pouvons expliquer cependant la réticence de certains établissements scolaires et nous nous permettons de vous l'illustrer en détail. Après avoir fait face à une épreuve des plus traumatisantes, le jeune grand brûlé doit suivre une série de traitements et de soins des plus exigeants, ceci tout au long de son processus de croissance physiologique. La guérison des brûlures physiques demande de porter des vêtements compressifs jusqu'à deux ans et plus après l'accident. Si les brûlures sont au visage, le jeune doit porter un masque. Il souffrira physiquement pendant tout le processus de réadaptation, car la compression des tissus brûlés est nécessaire pour éviter la formation de cordons cicatriciels associés à une guérison non contrôlée. Ces cordons viendront limiter la réadaptation fonctionnelle complète de ses mouvements, limitant ainsi son autonomie globale.

Aussi, le jeune souffrira psychologiquement, car les blessures par brûlures viennent modifier son image corporelle, réduisant parfois son estime de soi. Ainsi, affronter le regard des autres devient une montagne à surmonter, surtout si ceux-ci ne tarissent pas de créativité dans leurs attitudes et comportements pour le faire se sentir à part. C'est malheureusement ce qui se passe lors du retour à l'école.

Il va sans dire qu'il est très important pour un jeune grand brûlé de retrouver dès que possible un mode de vie et un environnement social qui représentent la « normalité » à laquelle il devrait être rendu selon le cours normal des choses. Il ne peut pas, par exemple, se permettre de ne plus fréquenter l'école. D'où la réinsertion précoce même si la réadaptation est en cours, car celle-ci se reconquerra sur des années.

Le problème est que l'entourage scolaire ne comprend pas toutes ces particularités, tout simplement parce qu'il ne les connaît pas. Leur premier réflexe étant souvent basé sur la peur. Il faut avoir vécu la problématique de près pour prendre conscience de ces multiples facettes. Aussi, notre association vient-elle offrir cette opportunité de connaître les besoins spécifiques de soutien à la guérison du jeune grand brûlé, mais aussi de comprendre ce à quoi ce dernier doit faire face. Notre programme de socialisation scolaire favorise le changement des perceptions. Partant de l'inconnu, du différent, du mystérieux et même du laid, ces perceptions peuvent ainsi se transformer pour donner lieu à la mobilisation des capacités et des habiletés à supporter le jeune

grand brûlé, à l'encourager, à l'assister, à l'accompagner et à l'inclure à la communauté puisque ces différences ne sont plus des obstacles à son intégration.

Ce phénomène de métamorphose, nous avons pu le constater chaque fois que nous avons dispensé ce programme scolaire, car notre approche est justement fondée sur le respect des différences. C'est d'abord par des témoignages que notre programme commence, mettant en images le vécu des jeunes aux prises avec la problématique. Viennent ensuite des informations précises quant aux soins requis par les victimes de brûlures lors des phases aiguë et de réadaptation. Le tout se termine par une intervention psychosociale mettant l'accent sur la responsabilité de chacun à prendre soin de son entourage comme celle de chacun à prendre soin de son environnement. Nous incitons les jeunes à devenir vigilants afin de dépister les comportements qui pourraient nuire au bien-être du jeune grand brûlé et à les remplacer par des pratiques de soutien et d'accompagnement.

L'expérience nous prouve que notre approche est très facile de compréhension et d'application, qu'elle favorise l'engagement de tout un milieu à exprimer le meilleur de lui-même, principalement envers un de ses membres vivant une situation de vulnérabilité. Lorsque nous quittons l'école, chacun est volontaire, voire résolu à « faire partie de la guérison du jeune », et non de sa « maladie ».

Comme nos activités sont constamment évaluées par les membres et bonifiées par l'expérimentation, nous avons la conviction par la preuve que notre programme, tel qu'il est élaboré et présenté, vient contrer directement les germes de l'intimidation. Ce programme stimule, chez les participants, le désir de s'autodéterminer dans le respect de l'autre, dans l'accueil de ses différences et dans le soutien au développement d'un rapport à l'autre plus égalitaire et plus favorable à une mutualité épanouissante. Des études ont démontré que l'intimidation cesse en moins de 10 secondes suivant l'intervention d'un témoin¹. Nous sommes des acteurs qui pouvons faire une différence dans la lutte contre l'intimidation.

Notre programme a été reconnu par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Monsieur Yves Bolduc, dans son édition 2010-2011 de son prix d'excellence. Cependant, les milieux scolaires tardent à nous ouvrir leurs portes.

Il serait alors opportun que notre action soit davantage portée par une volonté politique qui franchirait les limites actuelles inhérentes au fonctionnement ministériel habituel de sorte que notre programme soit aussi bien reçu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport qui pourrait ainsi en favoriser la dispensation dans ses établissements de tout notre territoire.

¹ Donnée tirée d'une étude torontoise menée en milieu scolaire, rapportée dans le cadre de la semaine de la sensibilisation à l'intimidation et à la prévention, Ontario (2013). <http://www.cliquezsante.ca/en/infolettres/210> (consulté le 29 novembre 2014).